Cahiers de Psychologie Politique

N° 14 | 2009
Les multiples visages des crises Janvier 2009

Attribution causale de la crise environnementale et prise de conscience écologique. Le cas tunisien

Ridha ABDMOULEH

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-14/1053-attribution-causale-de-la-crise-environnementale-et-prise-de-conscience-ecologique-le-cas-tunisien
DOI : numerev_197
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 07/01/2009

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : ABDMOULEH, R. (2009) Attribution causale de la crise environnementale et prise de conscience écologique. Le cas tunisien. *Cahiers de Psychologie Politique*, (14). https://doi.org/10.34745/numerev_197

Les problèmes écologiques qui préoccupent le plus les tunisiens sont ceux d'ordre quotidien et immédiat et susceptible d'avoir des retombées sérieuses et imminentes sur leur santé, leur vie et celles de leurs enfants. En revanche, des questions d'ordre écologique (les catastrophes naturelles, la désertification), d'ordre politique et culturel (injustices sociales, société de consommation, progrès technique…) ou peu palpables (pollution engendrée par la voiture) sont reléguées en deuxième, voire même en troisième position, car jugées moins urgentes, moins directes et dont les conséquences sont moins dangereuses. On note également la diversité des réponses et la richesse du discours relatif aux risques écologiques. Une telle richesse montre d'une part le caractère omniprésent de la pollution dans tous les aspects de la quotidienneté du tunisien, d'autre part, elle reflète sa prise de conscience de l'ampleur des problèmes environnementaux et de leur impact sur sa santé, sur sa vie et sur son avenir. Aussi, elle montre ses préoccupations pour les questions d'ordre écologique jusqu'alors ignorées et négligées. Enfin, cette étude met en relief les inégalités face aux risques écologiques lesquels reflètent les interrelations entre dimensions économiques, politiques, écologiques et sociales d'une part, et entre contexte national, régional et planétaire de l'autre.

The ecological problems which most worry the Tunisians are those of a daily and immediate nature and likely to have serious and imminent repercussions on their health, their life and that of their children. On the other hand, the questions of a physical nature (for instance problems generated by the cars or domestic waste), of an ecological nature (natural disasters, desertification), or of a political and cultural nature (social injustices, consumer society, technical progress…) are relegated in second, and even in third position, as they are considered to be less urgent, less direct and whose consequences are less dangerous. We also note the diversity of the answers and the richness of the speech related to the causality of the environmental pollution. Such richness shows us on the one hand the omnipresent character of pollution in all the aspects of the Tunisian everyday life, on the other hand, it reflects the Tunisian awareness of the environmental problems and their impact on their health, life and future. Likewise, it shows their concern for the questions of ecological nature hitherto ignored and neglected. From now on, we attend the emergence of a new vision centred on the ecological question and which would translate the desire of the Tunisian to be reconciled with his natural and environmental framework.

Mots-clés :

Introduction

Par son caractère omniprésent, croissant et dangereux, le risque constitue un critère majeur qui structure nos sociétés, oriente nos conduites, et nécessite une redéfinition de la dynamique sociale et politique. Comme le souligne Beck (1986), *« nous passons d'une société industrielle, où le problème central était la répartition des richesses, à une société centrée sur la répartition du risque »*. Mais ce sont surtout les risques écologiques qui marquent le plus les esprits. Ces derniers ont un caractère planétaire, irréversible et susceptible d'affecter l'équilibre de l'écosystème (Reeves & Lenoir, 2003). Dès lors, les études axées sur les attitudes face aux risques écologiques constituent un sujet d'investigation sociologique privilégié. Elles permettent d'apprécier l'impact de la société post-moderne sur la psychologie de l'homme d'aujourd'hui (Rudolf, 2001) notamment dans les pays en développement (telle la Tunisie) et de participer à l'élaboration d'un modèle sociétal plus viable.

Outre la connaissance des problèmes environnementaux auxquels les tunisiens sont confrontés, cette approche permet de mieux saisir leur rapport à l'environnement. Quel est leur sentiment face aux risques écologiques ? Jusqu'à quel degré contribuent-ils à l'élaboration d'une prise de conscience écologique ? Jusqu'à quel degré ont-ils transformé ou imprégné leur perception et leur psychologie ? Quelles sont les formes de cette imprégnation ? Comment envisagent-ils l'avenir à la lumière du présent ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons nous baser sur la notion d'attribution causale dans la mesure où elle constitue une des variables explicatives des attitudes et des conduites. Selon Heider, l'attribution causale influence les jugements, les attitudes et la perception que les individus se font d'autrui et leur permet d'appréhender la réalité, de la maîtriser et de la prévoir (Deutch & Krauss, 1972).

S'agissant de la question écologique, l'attribution causale de la pollution influence la manière dont les citoyens perçoivent l'environnement et se conduisent face à lui (par exemple, consommer et voter écologique).

Etant donnée l'interférence de la question environnementale avec tous les aspects de notre vie, aborder les attributions causales de la dégradation de l'environnement revient à explorer le rapport à l'ensemble de la trame sociale impliquant le culturel, le politique, l'économique, etc. Afin de saisir cette dynamique nous avons fait appel à la notion de représentation sociale qui constitue un carrefour entre la psychologie sociale, l'anthropologie et la sociologie (Moscovici, 1961) et *« une contribution décisive à la*

théorie de l'attribution » (Jaspars & Newstone, 1996, p. 325). Des recherches menées dans cet esprit révèlent *« une étroite correspondance entre les attributions du groupe et le réservoir de croyances que les membres des groupes partageaient au sujet de l'appartenance au groupe, du système scolaire, et des chances d'accéder à une profession »* (Op. cit. p. 326). Comme le constatent Jaspars et Newstone « *Il serait difficile d'expliquer l'action et assurément le comportement social sans une connaissance des processus cognitifs servant de médiateur entre la réalité physique ou objective et la réaction d'un individu* » (Ibid, p. 309).

Méthodologie

Afin d'explorer les représentations des risques écologiques, nous avons demandé au public d'exprimer son opinion sur leur causalité et d'en citer (librement) et selon l'ordre de priorité les trois principales causes. L'analyse des données de l'enquête est à la fois qualitative (se référant aux opinions et aux témoignages) et quantitative (s'appuyant sur les fréquences simples). Les données ayant servi de base à ce travail ont été recueillies à partir d'une enquête sociologique basée sur un questionnaire adressé (directement) à un échantillon représentatif de la région de Sfax, constitué de 300 personnes selon les critères du genre, de l'appartenance géographique (rural, urbain) et de l'âge (15 ans et plus)[i].

Enfin, par ses caractéristiques environnementales, géographiques, socio-économiques et démographiques, la région de Sfax est considérée comme un indicateur du dynamisme du pays et des grandes villes sud/méditerranéennes (*cf. infra* l'aperçu sur la région de Sfax). De fait, elle constitue un terrain privilégié pour les investigations psychosociologiques et anthropologiques notamment pour l'étude des mutations socio-culturelles et de l'impact des risques écologiques sur l'homme et les moyens d'y remédier. La prise en compte du rural et de l'urbain (à travers la variable géographique) dans notre étude permet de mieux appréhender la construction sociale et profane de l'environnement et de saisir le contraste et le dynamisme de cette mutation dans sa dimension nationale.

L'enquête s'est déroulée durant l'année 2003-2004. Elle est axée sur le rapport du public tunisien à l'environnement ; les représentations de la causalité des risques écologiques constituent un des ses aspects.La procédure de récolte des données s'est faite face à face et la passation du questionnaire a duré environ 30 minutes.

Dans ce qui suit, nous allons tout d'abord dégager les catégories causales des risques écologiques évoqués par les tunisiens. En même temps, nous tenterons d'analyser l'impact de la dégradation de l'environnement sur leurs sentiments et leurs attitudes. Pour finir, nous analyserons la manière dont-ils envisagent leur avenir (écologique) à la lumière du présent. Autrement dit, nous verrons à quel point les problèmes écologiques ont marqué leur psychologie et leur vision des choses.

I- Aperçu sur la région de Sfax

Le gouvernorat de Sfax est situé dans le Sud/Est du pays et couvre une superficie de 7545 km² soit 4,6% de la superficie du pays. Son chef-lieu est Sfax. Son ouverture sur la mer et son port lui donnent un rôle important dans les échanges commerciaux aux niveaux national et international. Sa population compte environ 850.000 habitants -le second rang derrière le gouvernorat de Tunis (INS, 2004). Sa démographie galopante est accompagnée par une explosion urbaine (quartiers anarchiques, bidonvilles), ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'ordre sanitaire, écologique, économique, sécuritaire etc. (Baklouti, 2005 ; Bennasr, 2005 ; Megdiche, 2005). Son économie est essentiellement basée sur l'agriculture où les terres agricoles occupent la quasi-totalité de la superficie de la région, (plus de 80%). La production de l'huile d'olive représente 40% de la production nationale (soit le premier producteur du pays), celle des amandes équivaut à 30% de la production nationale. La pêche y occupe également une place importante.

La région de Sfax est connue également pour son activité industrielle. Elle compte 766 entreprises dont 679 de plus de 10 employés et 39 000 emplois industriels (API, 2002 ; Bennasr, 2006). Une des composantes de l'industrie de la région est l'exploitation du pétrole : le gisement du gaz naturel de Miskar s'étend sur une superficie totale de 352 km² et dispose d'une capacité de 22,7 milliards de m³. On y exploite 1,18 millions de tonnes par an. L'industrie de phosphate (extrait de la ville de Gafsa dont une partie est transformée et exportée à partir de Sfax) représente également un axe très important de l'économie locale et nationale (La Tunisie est le 5ème producteur mondial de phosphate avec 5,5 % du total mondial). Notons qu'une bonne partie des sites industriels sont situés sur le littoral (y compris celui du phosphate : figure I).Ce processus enclenché depuis les années soixante est accentué « *par l'aménagement des zones industrielles littorales comme la Poudrière 1 et 2, la zone de Madagascar et plus tard en 1997, celle de Thyna* » (Bennasr 2005). Inspiré par la vague du libéralisme, d'autres industries se sont installées dans la région vers les années 1990. Cette industrialisation a eu un impact sur la région ainsi que sur le cadre, la qualité de vie et la psychologie de ses habitants.

L'espace industriel de Sfax Figure I- (Le grand Sfax)[ii]

Source : Bouzid, 2007.

II- La nomenclature populaire des causes de la

dégradation de l’environnement

Nous avons distingué trois types de nominations :

1- La nomination descriptive :

Il s'agit des termes descriptifs qui désignent la détérioration de l’environnement par référence aux caractéristiques et aux aspects physiques de la dégradation de l’environnement, (exemple : pollution marine, pollution atmosphérique, déchets ménagers).

Au sein de cette rubrique nous distinguons deux types de catégories :

- Les catégories spécifiques (exemple : pollution marine)
- Les catégories globales ou générales (l’industrie, l’urbanisme…).

2- La nomination causale :

Nous trouvons ici deux catégories de causalité :

- Celles qui désignent ou renvoient à une causalité physique (les voitures, l’industrie du phosphate).
- Celles qui renvoient plutôt à des causes ou à des considérations d’ordre général et global de type politico-économique (les politiques environnementales, la mondialisation…), culturel et éthique ou moral (l’homme, la course au profit, la tendance à la surconsommation, le progrès technique…), ou qui renvoient au contexte mondial en général (les guerres, l’explosion démographique et urbaine, les catastrophes industrielles et nucléaires Tab-1).

3- Nous avons affaire à des notions ou à des aspects qui désignent à la fois les symptômes et les causes (le trou de la couche d’ozone) en tant que résultat et source de la dégradation de l’environnement. Il s’agit d’un raisonnement de type circulaire mettant l’accent sur l’interaction des facteurs de nuisance, sur leur l’ampleur et leur conséquences sur l’environnement.

II- Les représentations de la causalité des risques écologiques

II-1- L’industrialisation : suspicion, plainte et désenchantement

Selon notre public, l’industrialisation constitue la principale source de dégradation de l’environnement. Elle se distingue de loin des autres critères soulevés, et recueille à elle seule environ 53% des réponses (Tab-1, priorité n°1). Les plus visées sont les usines. Elles sont accusées d’envahir l’espace vital de l’homme et de ronger l’environnement naturel et social. Nous assistons ici à un changement dans la psychologie du tunisien

concernant l'industrialisation. Autrefois très sollicitées, les industries étaient évoquées avec fierté et associées au développement et à la prospérité. Mais de nos jours, cet enthousiasme a cédé le pas à un certain malaise.

Au sein de ce paysage industriel, la pollution atmosphérique est la plus suspectée (4%, Tab-1). *« Dès que je m'approche de la zone industrielle de la SIAPE*[iii]*, je sens une odeur insupportable, j'ai la nausée... je me demande comment les gens arrivent à vivre à côté de cette usine... Je les plains vraiment »,* affirme ainsi un ingénieur en génie civil âgé de 47 ans. Pour les habitants à proximité de ladite zone industrielle, et bien qu'habitués à ce phénomène, la situation est parfois difficile. *« Ici tout est pollué : le linge, la lessive, nos visages, mêmes nos narines sont noircies...les choses empirent lorsque le vent souffle dans notre direction, dans ce cas on ferme tout, portes et fenêtres, c'est la prison quoi... » (*une enseignante résidante à proximité de cette zone industrielle âgée de 33 ans et mère de 3 enfants). Bref, cette usine est vécue par la population locale comme une véritable calamité ou un calvaire.

Notons enfin la pollution atmosphérique causée par les fermes d'élevage de poulets industriels implantées dans les banlieues et les campagnes, qui sont l'objet de diverses plaintes à cause des odeurs infectes qui s'étalent sur des kilomètres et rendent la vie difficile aux habitants de ces régions.

Le trou de la couche d'ozone constitue un aspect sur lequel se focalisent les critiques et les inquiétudes de la population Il est conçu comme une cicatrice physique et morale qui suscite les remords, la peur et la culpabilité envers les générations futures. Il renvoie également à l'atteinte ou à la défection du système immunitaire de l'écosystème terrestre, accélérant le processus de dégradation de l'environnement et menaçant sérieusement la vie sur terre, comme *« un cancer qui ronge l'atmosphère »*. Mais contrairement à ce dernier qui est vécu par ses victimes (ou du moins par une partie) comme une injustice, le trou de la couche d'ozone est conçu quant à lui comme une réponse aux transgressions et aux atteintes humaines à l'environnement et prend le sens d'une malédiction. Ce phénomène est envisagé comme une sorte de miroir collectif qui reflète la conduite humaine face à la nature et dépasse la dimension nationale et locale pour refléter la conscience universelle et planétaire. « *Pour moi le trou de la couche d'ozone signifie que la terre est en danger. On est tous menacé, et ce qui se passe en Amérique a des conséquences sur nous, et vice versa. On est tous dans le même bain, mais malheureusement beaucoup ne comprennent pas ça »* (un instituteur, 32 ans). Ce qui accentue le sentiment d'inquiétude face à cet aspect, c'est qu'il est à la fois victime de la pollution et source de nuisance. C'est une sorte de « monstre » engendré par la société industrielle « *tuant et dévorant tout ce qui l'entoure* ». Il reflète des sentiments étranges où se mêlent la culpabilité, l'impuissance, la révolte contre l'action destructrice de l'homme ainsi que la crainte d'un avenir risqué et incertain.

La pollution marine est à son tour soulevée où on parle volontiers et non sans mécontentement des méfaits engendrés sur l'environnement marin à cause des déchets industriels, du naufrage des pétroliers et du déversement des résidus des

bateaux. Contrairement aux autres types de pollutions qui sont envisagées sous un angle abstrait, la pollution marine recèle une connotation plus concrète et plus significative.

En ce sens, la thématique de la pollution a pénétré les aspects intimes du quotidien de la population à savoir la cuisine et l'alimentation, et a affecté la santé et le plaisir de vivre

Tab-1-Représentations de la causalité de la dégradation de l'environnement
selon l'ordre de priorité

Remarques
Classement des causes (Selon leur fréquence) : exemple
la multiplication des usines est choisie davantage en premier choix : ligne 1 (Rubrique I)
les voitures sont choisies davantage en second choix : ligne 11
La pollution marine est choisie davantage en troisième choix : ligne 7
ï·ï· Non classés : Les thèmes dont les fréquences sont identiques (au moins dans deux priorités) ne sont pas pris en compte, c'est le cas du plastique, du tourisme et des pays industrialisés.

Parler de la pollution marine, c'est aussi évoquer la pollution des plages à cause du déversement des déchets industriels et municipaux empêchant les habitants de la région de profiter de leur plage et obligeant une bonne partie à parcourir de grandes distances pour se baigner et passer leurs vacances estivales. La pollution marine a non seulement affecté les éléments physiques de la vie mais aussi les aspects culturels, sociaux et le plaisir de la vie (Bennasr, 2005)[iv]. Cet aspect soulève les problèmes des inégalités sociales et écologiques auxquels sont confrontées surtout les classes démunies et qui en payent le plus le prix. Car, si les classes sociales aisées peuvent se permettre de passer leurs saisons estivales dans les meilleures sites côtiers du pays, voire même à l'étranger, les classes populaires, faute de moyens, sont contraintes de supporter la pollution et le stress durant toute l'année. Notons que malgré son importance, et comparé aux autres catégories de pollution, cet aspect est peu cité. Le manque de campagnes de sensibilisation à ce sujet en est certainement responsable.

En dépit de ses mérites, la voiture constitue un objet de plaintes et de critiques. L'attitude d'admiration signalée par Scardigli (1992) envers cette dernière a quelque part cédé la place à un sentiment d'inquiétude à cause de ses inconvénients notamment en matière de pollution. Environ 5% accusent ouvertement les voitures d'être à l'origine de la dégradation de l'environnement, à cause de la pollution sonore et atmosphérique[v]. Une fois de plus, nous assistons à l'opposition entre le désir de l'homme et l'intérêt de la nature, ou entre les impératifs du progrès et ceux de l'environnement. Les méfaits de la voiture, sont accentués par l'urbanisme croissant et anarchique et l'explosion démographique.

II-2- Dégradation de l'environnement et empreinte de l'homme : le contexte local et mondial et ses retombées écologiques

À l'échelle locale, le citoyen est sévèrement critiqué et désigné comme une source de dangers écologiques (11.7%). On lui reproche sa conduite anti-environnementale, sa passivité et son manque de coopération avec les autorités. Il est perçu comme un individu plutôt dépourvu de sensibilité écologique et d'élan civique.

Conjuguée avec l'effet de l'explosion démographique et urbaine, la société de consommation est vécue comme une véritable source de nuisance et de danger pour l'environnement (épuisement des ressources naturelles et pollutions de toutes sortes). À cela s'ajoute le rythme de vie accéléré où l'individu perd ses repères et ne trouve guère le temps ou l'esprit pour penser à l'environnement : « *Je n'ai même pas le temps de m'occuper de moi-même... Nous sommes tout le temps en cavale, le travail, le foyer, les enfants et leurs problèmes...comment veux-tu que je m'occupe de l'environnement et de la planète et de toutes ces choses (rire) ça c'est trop pour moi*». (une ouvrière : 35 ans et mère de 2 enfants).

En plus des dégâts causés à la nature, on reproche aux multinationales et aux puissances économiques qui les soutiennent, d'être à l'origine de l'appauvrissement et du sous-développement de la majorité des régions du globe. Dans ce cortège apocalyptique, on évoque les guerres et l'usage des armements de plus en plus sophistiqués et destructeurs. Ces pratiques dangereuses sont attribuées à l'homme en général et plus précisément à son manque de sagesse, à son arrogance, voire à son esprit suicidaire et irresponsable, ou à la volonté de puissance qui motive certains pays et les pousse à vouloir dominer la planète en détruisant tous ceux qui leur résistent. Cet état de fait a conduit probablement une partie de notre public à faire endosser au progrès scientifique et technique une part de responsabilité dans le processus de dégradation de l'environnement. Cet aspect constitue une toile de fond dans le discours populaire relatif à l'environnement et aux risques écologiques. En effet, parler de la voiture, de l'industrie, de la pollution industrielle, de la couche d'ozone, c'est toujours désigner le progrès d'une façon implicite ou explicite. Il s'agit moins d'une mise en question des acquis de la science qu'une tentative visant à attirer l'attention sur la nécessité d'humaniser la science et la technologie de sorte qu'elles soient domestiquées par le profane et plus proches des préoccupations et des attentes des populations et plus compatibles avec leurs spécificités culturelles et écologiques (Lévy-Leblond, 1981 ; Jonas, 1990, Testard, 2007). Cela conduit à évoquer les pays industrialisés et l'Occident en général en tant qu'inspirateurs du progrès technique et scientifique. Ils constituent une source d'inquiétude et de peur à cause des dégâts engendrés à l'écosystème planétaire. Dès lors, le discours environnementaliste prôné par l'Occident prend pour certains, l'allure d'une démarche démagogique décrédibilisant la cause écologique auprès de l'opinion mondiale et *a priori* celle du Sud.

III- Diversité, variation des significations de la causalité de la dégradation de l'environnement et dimension temporelle

III-1- Perception de l'ampleur des risques écologiques dans la société d'aujourd'hui

Parmi les problèmes écologiques qui inquiètent le plus notre public, il y a les industries installées à proximité des zones d'habitation et fabricant des produits chimiques et toxiques affectant la nature et l'atmosphère. C'est son caractère diffus et omniprésent qui fait que ce type de pollution soit la plus redoutée. Ces pollutions ont mis en veilleuse les problèmes d'urbanisme (déchets ménagers, pollution sonore et marine), qui sont jugés moins dangereux. Il en est de même pour la société de consommation, le progrès technique, la désertification, les catastrophes naturelles, qui malgré leur importance, n'égalent pas aux yeux du public les problèmes de la pollution industrielle. Ces risques sont perçus comme étant moins directs, moins imminents et moins perceptibles, et par conséquent ne présenteraient pas un danger réel pour la vie. Cette tendance apparaît clairement à travers l'échelle des priorités de la causalité des risques écologiques (Tab-1).

En revanche, le citoyen constitue une source d'inquiétude majeure. Il est désigné comme une des principales sources de nuisance environnementale. C'est surtout son « insensibilité » face à l'environnement et « sa négligence des règles morales et civiques » qui irrite ses concitoyens et suscite leur inquiétude.

La détérioration de la couche végétale, la surexploitation de la nature, l'explosion démographique et urbaine, la pauvreté et les guerres sont citées quant à elles principalement en troisième position et ne semblent donc pas alerter sérieusement l'opinion publique. En somme, c'est l'aspect quotidien, direct et perceptible de la pollution ainsi que son impact sur la santé qui semble affecter le plus la psychologie du tunisien et influencer sa vision et ses attitudes face aux menaces écologiques. De même, les considérations politiques, idéologiques (pauvreté, injustices sociales, mondialisation) et écologiques (relatives à l'écosystème) sont reléguées en seconde voire en troisième position. L'un des constats de cette étude, est que le discours populaire relatif à l'environnement est loin d'être politisé, mais semble être tourné davantage vers les questions immédiates et quotidiennes.

Outre l'insuffisance des campagnes de sensibilisation environnementale (relatant la complexité et l'interdépendance des différents écosystèmes de la planète ainsi que l'impact des constructions politiques sur l'environnement), cette tendance reflète en partie l'exclusion et la démission du citoyen de la vie de la cité ainsi que la précarité de la société civile dans le pays et dans le monde arabe en général (Ben Nefissa, 1998 ; Abdmouleh, 2008-a, 2008-b). Mais, cette vision étriquée de l'environnement ne serait-elle pas au fond le résultat de la tendance individualiste inspirée notamment par

l'idéologie libérale pour qui la nature n'est qu'une source de satisfaction des besoins naturels et culturels et un simple enjeu économique ? (Moscovici, 2002 ; Latouche, 2006).

III-2- Société de demain, crise écologique et peur de l'avenir

Cohérent avec son constat de l'état détérioré de l'environnement local, le public tunisien affiche un scepticisme face à l'avenir (60%). Ce sentiment est généré par l'industrialisation qui « *nuit et anéantit tout espoir de tendre un jour vers un environnement meilleur* ».

Tandis que certaines personnes insistent sur son caractère dangereux (produits chimiques, déchets toxiques…), d'autres en revanche, orientent leurs critiques vers les pays industrialisés perçus comme générateurs de menaces écologiques.

L'état de l'environnement, jugé en nette détérioration, confirme le sentiment d'inquiétude quant à l'avenir. En fait, ce qui inquiète le plus est surtout l'allure accélérée et étendue de cette détérioration. Ce sentiment est mis en relief à travers le contraste entre le passé et le présent. Si l'environnement d'autrefois est représenté comme intact, pur et vierge, celui d'aujourd'hui est conçu comme une entité fondamentalement malsaine et pathogène où la pollution a atteint une phase « inimaginable » et « intolérable », et constitue un avant goût de ce qui attend les nouvelles générations. L'ampleur de la pollution industrielle et l'étendue du trou de la couche d'ozone constituent à cet égard un indicateur de ce processus apocalyptique.

Parmi les autres aspects justifiant l'inquiétude quant à l'avenir, on note le déséquilibre de l'écosystème et le processus irréversible des dégâts écologiques.

Ce pessimisme quant à l'avenir entre parfois dans une lecture morale des choses rejoignant ainsi certains courants écologistes radicaux (Simonnet, 1979 ; Chanselet, 1997). Le « déclin écologique » prend le sens d'un châtiment ou d'une malédiction accompagnant le destin humain. C'est un peu dans le même esprit que l'on parle des conséquences inévitables et désastreuses du progrès technique ou de l'évolution humaine (l'explosion démographique et urbaine).

À son tour, la nature par ses réactions imprévisibles et quelquefois dévastatrices, constitue une source de crainte quant à l'avenir. Un signe de vulnérabilité pour les uns, une justice divine face aux transgressions humaines des valeurs morales pour les autres, il y a une sorte de consensus selon lequel la nature est plus que jamais menacée, d'où la perte de tout espoir de tendre vers un avenir meilleur.

Á un degré moindre, les lacunes des politiques environnementales locales, la mondialisation, la société de consommation et les injustices sociales, semblent être des sujets de préoccupation futurs. Cette attitude confirme le constat évoqué précédemment à propos de l'orientation apolitique du tunisien et sa tendance à séparer les questions écologiques de leur contexte politique, social et mondial.

Notons que, certains thèmes (tels que les déchets ménagers, le plastique et les voitures) ne semblent pas susciter l'inquiétude des tunisiens quant à l'avenir. Si cette attitude se justifie pour le cas des déchets ménagers biodégradables, tel n'est pas le cas pour le plastique. Une telle attitude émane plutôt de la méconnaissance de ses retombées écologiques[vi].

La désertification est envisagée également comme une question ordinaire, et ce malgré les cris d'alarme et les avertissements lancés par les instances nationales et internationales. Nous pensons que la nature géo-morphologique de la région de Sfax (située dans le littoral, pourvue des terres agricoles et pour laquelle la désertification ne pose pas réellement de problèmes du moins actuellement) et le manque de sensibilisation à ce sujet y ont joué un rôle.

IV-Les inégalités d'exposition aux risques écologiques

Plus on est démuni, plus on est exposé aux risques écologiques. Nous avons constaté à ce propos (deuxième partie, section 1) comment les inégalités s'opèrent au sein de la région de Sfax obligeant les classes défavorisées à subir pleinement les effets de la pollution sans pour autant avoir la chance de voyager ailleurs et de bénéficier d'un cadre naturel relativement sain. En outre, elles résident le plus souvent dans des quartiers défavorisés et dépourvus d'infrastructures environnementales nécessaires ou/et à proximité des zones industrielles et sont les plus exposées aux risques écologiques[vii].

Mais quels que soient leur statut et leur appartenance, les habitants de Sfax (exceptés certains situés dans quelques régions rurales) sont généralement plus exposés aux risques écologiques que ceux d'autres gouvernorats et régions du pays (surtout ceux situés dans les régions côtières et touristiques). Á commencer par la pollution marine, qui, durant des décennies (depuis les années 1960) a fini par séparer la ville de Sfax de son littoral méditerranéen en tant qu'écosystème et espace de loisir et de détente (Bennasr, 2005). Á cela, s'ajoute la pollution atmosphérique à cause des voitures et des industries et *a priori* celles du phosphate (Dahech**,** et *al.,* 2005), sans parler de la pollution sonore et celle des sols dues aux effets conjugués de l'industrialisation et de l'urbanisme (Megdiche, 2005 ; Baklouti, 2005). Cette situation est aggravée par le manque d'infrastructures de loisir et de détente. Sfax est un cas typique qui montre l'effet de l'écologique sur le développement social et humain. Ces problèmes écologiques ont causé à la région des préjudices énormes notamment en matière de tourisme. Les effets combinés de la crise économique et écologique ont eu des répercussions sur l'économie de la région en faisant fuir les investisseurs nationaux et étrangers[viii], et en entraînant à l'exode une partie de sa population vers la capitale et les autres gouvernorats du pays (ainsi qu'à l'étranger) à la recherche du travail et/ou d'un cadre de vie plus agréable et sain (ou moins pollué). Comparée à des gouvernorats tels que Nabel, Sousse, Monastir ou l'Ariana…, Sfax[ix] est bien placée pour être l'exemple du mal-développement et du mal-être. Des personnes originaires de Sfax

affirment que leurs problèmes de santé ont disparu depuis qu'elles se sont installées dans des régions peu polluées (par exemple l'Ariana). Malgré leur attachement à leur région natale, elles ne sont pas prêtes à y retourner. Ainsi, les inégalités environnementales en affectant le potentiel physique et psychique de l'homme, peuvent être tout aussi graves, si ce n'est plus, que les inégalités sociales (Emelianoff, 2005).

L'impact de l'écologique sur les aspects socio-économiques a été constaté également dans d'autres pays, telle la France. L'étude conduite par Faburel & Maleyre (2007) dans la zone d'Orly montre que « le *bruit des avions déprécie la valeur des logements* » de la région en question et en faisant fuir une bonne partie de sa population (principalement les classes aisées) et en la privant du coup de l'un des ces potentiels. Une approche sous-estimant la composante écologique peut se répercuter négativement sur les activités économiques ainsi que sur la santé et le bien être de la population et en conséquence sur les aspects socio-culturels. Comme le souligne Godart (2005) « *Le développement régional n'est pas mécaniquement porteur de développement durable* ». Enfin, ces phénomènes tout en générant des inégalités régionales, affectent l'équilibre écologique et économique national et constitue un frein au développement. Afin de pallier ces lacunes, et dans une perspective de dépollution, le nouveau plan d'aménagement de Sfax (SDGS- 2016, MEDD, 2005), tente d'intégrer de nouvelles composantes telles que la participation des acteurs sociaux issus du secteur privé et de la société civile à la gestion urbaine de la ville, tout en favorisant la création des espaces naturels.

Les inégalités d'exposition aux risques écologiques apparaissent également à travers l'opposition Nord/Sud. Comparés aux pays du Nord, ceux du Sud subissent de plein fouet les effets de la pauvreté, de l'urbanisme croissant et anarchique, de l'industrialisation polluante, de la précarité et de l'insécurité (sanitaires, alimentaires, environnementales…), de la désertification, etc. Les pays du Nord en sont quelque part responsables. La surexploitation des richesses naturelles des pays en développement et le manque de soutien des pays riches au transfert des technologies propres et au développement durable en sont des exemples parmi tant d'autres. Ces considérations de nature géopolitique lèsent considérablement la cause écologique en la discréditant auprès de la population du Sud. La politique de croissance et le capitalisme qui prend des « allures sauvages » sont pointés du doigt comme étant un des principaux responsables des crises économiques, sociales et écologiques qui touchent la planète (Latouche, 2001, 2006).

Conclusion

Nous avons présenté les principales catégories des attributions causales de la dégradation de l'environnement en Tunisie et plus précisément dans la région de Sfax. Force est de constater la richesse du discours populaire relatif aux risques écologiques. Une telle richesse montre d'une part le caractère omniprésent de la pollution dans tous les aspects de la vie du tunisien (et *a priori* ceux de l'habitant de Sfax). D'autre part, elle

reflète sa prise de conscience quant à l'importance et l'ampleur des problèmes environnementaux et de leur impact sur sa santé, sa vie, son présent et son avenir et ses préoccupations pour les questions écologiques jusqu'alors ignorées et négligées.

Pour ce qui concerne l'importance des différentes catégories de pollution, la multiplication anarchique des industries et particulièrement celles émettant des substances chimiques et des gaz toxiques constitue le plus grand souci. Il en est de même pour l'attitude du citoyen jugée anti-écologique. De fait, les problèmes environnementaux d'ordre quotidien et immédiat et ceux susceptibles d'avoir des retombées imminentes sur sa santé et celle de ses enfants occupent bien le devant de la scène. En revanche, des problèmes d'ordre physique (telle que la pollution engendrée par les voitures, ou par les déchets ménagers) ou d'ordre écologique (les catastrophes naturelles, la désertification) sont relégués en deuxième voire en troisième position, car jugés moins urgents, moins directs et dont les conséquences ne sont pas si dangereuses. Il en est ainsi pour les questions d'ordre politique et idéologique (la mondialisation, les injustices, le laisser aller des autorités...). Nous avons fait allusion à la tendance apolitique du tunisien qui opère une séparation entre l'écologique, le politique et l'économique. Tout se passe comme si la question écologique était principalement d'ordre technique.

Par ailleurs, comparées aux représentations de la causalité de la dégradation de l'environnement actuelles, celles de l'avenir ont un caractère plus global. En ce sens, elles impliquent non seulement la vie du l'individu mais aussi celle de ses enfants tout en se situant dans un cadre planétaire. Cette perspective entraîne l'élargissement de son champ psychologique (Lewin, 1975). Nous assistons à une lecture de l'environnement de type impliquée. Cela montre, entre autres, la pertinence et la stabilité de la thématique relative à la santé. Ainsi, le couple santé/environnement représente une véritable problématique autour de laquelle pivotent et interfèrent les différents aspects de la vie (D'Houtaud, 1997 ; Carricaburu, 2005)

Un des conclusions de l'étude montre que la question environnementale a marqué sensiblement la psychologie du tunisien. Elle constitue pour lui une nouvelle référence. Cela implique notamment une certaine prise de conscience des enjeux écologiques et l'adoption d'une nouvelle grille de lecture axée sur la notion du risque écologique. Une telle attitude reflète un certain recul par rapport au modèle sociétal actuel, focalisé sur le mythe du progrès, la surconsommation, la surexploitation et l'asservissement de la nature et traduit un désir de se réconcilier avec elle.

En dernière analyse, nous avons tenté de montrer la dynamique des inégalités face aux risques écologiques. Elles reflètent les interrelations entre dimensions économiques, politiques, écologiques et sociales d'une part, et entre contexte national, régional et planétaire de l'autre. Ces inégalités montrent les véritables défis auxquels la perspective écologique est confrontée.

[i] Voir annexe.

ii Il s'étend à environ 15 Km à partir du centre de la ville. Bien qu'il n'implique pas l'ensemble du gouvernorat, le grand Sfax contient les plus grandes agglomérations urbaines et les principaux sites industriels de sa région

iii Il s'agit de la Société Industrielle d'Acides Phosphoriques et d'Engrais (SIAPE), intégrée au sein du Groupe Chimique (depuis 1994). Notons qu'une décision présidentielle a été prise le 8-4-08 en vue de transférer hors de la ville de Sfax (probablement dans la région Skhira, à 84 Km du sud de Sfax), et ce, d'ici 2011 (fin du 11ème plan quinquennal).

iv Il faut souligner que l'Etat a créé un espace vert à proximité de l'ancienne plage Sidi Mansour (aujourd'hui déclaré zone polluée et déconseillée à la baignade) qui attire beaucoup de familles issues des couches populaires. Parallèlement, il a entrepris des investigations conjointement avec l'Union Européenne en vue d'améliorer l'état du littoral de la région.

v Sans parler de la mortalité et des handicaps qu'elles causent chaque année.

vi Sur l'ensemble de l'échantillon à peine 14% connaissent la durée de vie du plastique dans la nature et a priori dans les océans (environ un siècle).

vii Le même constat a été révélé également à travers la consommation des produits écologiques où ces classes en sont le plus souvent exclues. En réaction, elles adoptent une attitude indifférente voire agressive face à l'environnement et à la collectivité (Abdmouleh, 2007, 2008-a, 2008-c).

viii Sans nier l'effet de la concurrence due à la mondialisation surtout par le biais des produits venant de l'Égypte (ameublement), de la Turquie (textile, chaussure) de la chine (textile…) et celle de l'économie informelle qui a sérieusement fragilisé l'infrastructure économique de la région de Sfax. Le manque d'intérêt des politiques et des pouvoirs publics à la région de Sfax y est pour quelque chose, en ce sens qu'elle n'occupe plus la place d'autrefois (lors des années 1960-1970), (Bennasr 2005).

ix D'autres régions du pays (comme Gabes) subissent les mêmes effets de la pollution que Sfax et sont par conséquent victimes des inégalités écologiques inter-régionales.

Abdmouleh R., 2007, Consommation des produits écologiques et inégalités sociales. Le cas tunisien. *Développement Durables et Territoires*. (http://developpement durable.revue.org/document3733.htm). Dossier 9 : Inégalités écologiques, Inégalités sociales. Mise en ligne le 11 juin 2007.

Abdmouleh R., 2008-a, L'engagement dans l'action associative écologique : Motivations et handicaps. Le cas Tunisien. Cahiers de Psychologie Politique, N° 12, Janvier 2008. http://www.cahierspsypol.fr/CadresIntro.htm.

Abdmouleh R., 2008-b, « La logique de la transgression de l'environnement en Tunisie. Contribution à l'étude des conduites écologiques ». *Al-Mukaddima*, Revue de

l'association tunisienne de sociologie. N° 1, pp 67-85, Septembre, Tunis.

Abdmouleh R., 2008-c**,** *La cause écologique en Tunisie. Son image, son public, ses atouts et ses handicaps*. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax et du Groupe d'Etudes pour le Développement et l'Environnement Social, GEDES, 223 pages

Baklouti A., 2005, «Les agglomérations périurbaines du Grand Sfax : Lieux d'intégration ou lieux d'exclusion » In *Colloque organisé par l'université de Sfax et l'université du Maine, (SYFACTE/GREGUM/CNRS) «* Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? », Sfax : 24-27/11/2005. http://www.univ-lemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe4/baklouti_a.html (consulté le 12-10-06)

Beck U., (1986), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Aubier, 2001.

Bennasr A., 2005, « *Aménagement urbain durable et gouvernance : le cas de Sfax*, In *Colloque SYFACTE/GREGUM «* Les villes au défi du développement durable », Sfax, 2005. http://www.univ-lemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe1/bennasr_ali.html, (consulté 15-10-06).

Bennasr A., 2006, « Les recompositions récentes de l'industrie Sfaxienne », *Revue Tunisienne des Sciences Sociales.*

Ben Nefissa S, 1998, « le secteur associatif dans le monde arabe entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales », *Communication à la Troisième conférence Internationale Society for Third-Sector Research,* Genève. http://www.unesco.org/most/nefissa.htm,. (consulté 11- avril 2006).

Carricaburu D., 2005, « Santé/Environnement : des savoirs aux pratiques », in : *Santé - environnement et santé-travail. Nouvelles perspectives de recherches*. Ministère délégué à la Recherche le CEA, le CEE, le CNRS, la CPU, l'INED, l'INRA, l'INSERM, l'Institut Pasteur, l'IRD, 31 Mars - 1 Avril 2005, pp. 1-14.

Chanselet A., 1997, Les sources de l'écologie, Editions plein Feux.

Dahech S.**,** Bel Trando G., Daoud A., Khlaifi A., 2005, **«** Les inégalités spatiales de la qualité de l'air dans l'agglomération de Sfax et ses environs ». In *Colloque SYFACTE/GREGUM «* Les villes au défi du développement durable *», Sfax, 2005.* http://www.univlemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe5/dahech_daoud_beltrando_khlaifi.html (consulté 18-10-06).

D'Houtaud A., 1997, Sociologie de la santé. Langage et savoir, environnement et éthique. Paris, l'Harmattan.

Deutsch M, Krauss R-M., 1972, *Les théories en psychologie sociale.* Paris-La Haye.

Emelianoff C., 2005 ; « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? » In *Colloque SYFACTE/GREGUM « Les villes au défi du développement durable », Sfax, 2005.* http://www.univlemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe5/emelianoff_c.html, Consulté le 20-10-2006.

Faburel G., Maleyre I., 2007, « Le bruit des avions comme facteur de dépréciations immobilières, de polarisation sociale et d'inégalités environnementales. Le cas d'Orly. », Développement durable et territoire, Dossier 9 : Inégalités écologiques, inégalités sociales, mis en ligne le 15 avril 2007. URL : http://developpementdurable.revues.org/document2775.html. (Consulté en juin 2007).

Godard O., 2005, « Du développement régional au développement durable : tensions et articulations », Ecole Polytechnique (France), Cahier n° 2005-016.

Jaspars J., Newstone M., 1996, « la théorie de l'attribution » traduit de l'anglais par Nelly Stéphane, In *Psychologie sociale*, sous la direction de Moscovici (S), Paris PUF.

Jonas H., 1990, *Le Principe responsabilité*, Paris, éd. du Cerf, coll. Passages.

Latouche S., 2001, « Les mirages de l'occidentalisation du monde : En finir, une fois pour toutes, avec le développement» *(http:/www.monde-diplomatique.fr /2001/05/LATOUCHE/l 5204)*.

Latouche S., 2003, « Pour une société de décroissance », *le monde diplomatique*, nov-2003.

Latouche S., 2006, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard.

Levy-Leblond J. M., 1981, *L'esprit du sel,* Paris, Fayard.

Lewin K., 1975, *Psychologie dynamique*, Paris, PUF.

Megdiche T., 2005, « L'évolution de la division sociale de l'espace à Sfax (Tunisie) In *Colloque SYFACTE/GREGUM « « Les villes au défi du développement durable », Sfax*. Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Aménagement de Territoire (Tunisie), 1999, « Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Sfax ». Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD-Tunisie) 2005, Pour un Développement Durable. *Le Programme Régional de l'Environnement. Gouvernorat de Sfax.*

Moscovici S., 1961, La psychanalyse : son image et son public. Etudes sur la représentation sociale de la psychanalyse. Paris, PUF.

Moscovici S., 1972, L*a société contre nature*. Paris, 10/18.

Moscovici S., 2002, *De la nature : Pour penser l'écologie*, Paris, Métaillé.

Reeves H., Lenoir F., 2003, *Mal de Terre*. Paris, Seuil.

Rudolf F., 2001, « La dimension collective de la société du risque », *Alliage*, n°48-49.

Scardigli V., 1992, *les sens de la technique*, Paris, PUF.

Simonnet D., 1979, *L'écologisme*, Paris, PUF coll. Que sais-je.

SDGF-2016., (Stratégie de Développement du Grand Sfax- 2016), « *Sfax, Métropole Méditerranéenne*».

Testart J., 2007, Le citoyen face à la technoscience. *Eco-rev.* http://ecorev.org/article.php3?id_article=539 (Consulté le 12- Mars 2007)

Villalba B., Zaccaï E., 2007, « Inégalités écologiques, inégalités sociales : interfaces, interactions, discontinuités ?», Développement Durable et Territoires. Mise en ligne le 3-5-07, http://developpementdurable.revues.org/document3502.html. (Consulté le 15-Mai 2007).